1. Du terme au concept

1.1. L'étrangeté des concepts

La philosophie a produit de nombreux concepts au cours de son histoire. On oscille ici entre répétition et invention. Émile Benveniste note ainsi : « Toute l'histoire de la pensée moderne et les principaux achèvements de la culture intellectuelle dans le monde occidental sont liés à la création et au maniement de quelques dizaines de mots essentiels, dont l'ensemble constitue le bien commun des langues de l'Europe occidentale. »[1] Au contraire, Gilles Deleuze a pu affirmer que chaque philosophe, chaque livre de philosophie devait notamment *créer* de nouveaux concepts[2]. Entre le cœur commun et la dispersion des concepts, la philosophie se renouvelle tout en faisant tradition.

La philosophie exige qu'on rencontre des concepts : mais comment caractériser le passage d'un simple terme à un concept philosophique ? Kant mettait en garde à ce sujet : « un écrit n'est pas la description immédiate d'un concept (comme on représente une personne déterminée en *portrait* par une eau-forte ou en *buste* par un plâtre), mais c'est un discours au public, par lequel l'auteur s'exprime publiquement, par le truchement de l'éditeur. »[3] Ainsi, l'écrit infléchit le concept et le présente dans un sens déterminé, selon une perspective qui lui est propre et qu'il faut déterminer.

1.2. Des mots de la langue ordinaire ?

Pour les désigner les concepts, les philosophes cèdent parfois au jargon, c'est-à-dire inventent un lexique qui leur est propre : mais le plus souvent, les mots de la philosophie sont des mots tout à fait communs que l'analyse philosophique s'emploie à préciser ou élucider. De nombreux philosophes commencent par définir les concepts essentiels à leur entreprise : c'est-à-dire par préciser en quels sens ils entendent les termes qu'ils vont employer.

Le passage du terme au concept a pu être défini comme l'inscription du terme dans une nouvelle configuration de sens. Ainsi, le terme « étendue » devient concept chez Descartes quand il est pensé en relation avec la notion d'« esprit ». Le terme « intuition » devient un concept chez Bergson dans sa relation au terme « intelligence ». Le terme allemand « *Dasein* » qu'on traduit généralement par le terme « existence », devient un concept nouveau chez Heidegger par l'introduction d'un

1. Émile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966, tome I, p. 336.
2. Cf. notamment Gilles Deleuze et Félix Guattari, *Qu'est-ce que la philosophie ?*, et la lettre de Deleuze à Villani citée *infra*.
3. Kant, *Métaphysique des mœurs*, Doctrine du droit, § 31, section II, « Qu'est-ce qu'un livre ? » : « *Schrift ist nicht unmittelbar Bezeichnung eines Begriffs (wie etwa ein Kupferstich, der als Porträt, oder ein Gypsabguß, der als die Büste eine bestimmte Person vorstellt), sondern eine Rede ans Publicum, d. i. der Schriftsteller spricht durch den Verleger öffentlich.* »

tiret (*Da-sein*) : celui-ci conduit à faire sortir du terme de nouveaux sens, comme le fait d'« être-là »[1]. Autrement dit : il n'y a guère de langue philosophique propre, mais il y a massivement des usages philosophiques de la langue[2].

Du terme au concept : l'exemple du pli

Prenons une notion banale : un pli, par exemple. On trouve des jupes plissées, un art de plier le papier ou les serviettes, des mises en plis (pour les cheveux). Mais le mot « pli » devient un concept quand ce geste de plier se trouve investi d'une certaine intensité, inscrit dans un système de notions connexes. Ainsi, quand Gilles Deleuze écrit que le Baroque « ne cesse de faire des plis. Il n'invente pas la chose : il y a tous les plis venus d'Orient, les plis grecs, romains, romans, gothiques, classiques… Mais il courbe et recourbe les plis, les pousse à l'infini, pli sur pli, pli selon pli. Le trait du Baroque, c'est le pli qui va à l'infini. »[3] Deleuze prend alors acte de la multiplicité des plis existant dans le monde ordinaire, mais il cherche à requalifier un terme d'esthétique en concept philosophique : il retrouve le « pli » par exemple dans le terme « multiple » et ses composés, ou bien chez Leibniz, quand celui-ci dit que l'âme « ne saurait développer tout d'un coup ses replis, car ils vont à l'infini »[4].

Exercices 12 à 15

1.3. Travailler le sens des énoncés ordinaires

D'un énoncé ordinaire, la philosophie fait sortir les implicites, des sens cachés, prenant parfois le langage ou les expressions au pied de la lettre. Elle nous oblige à savoir ce qu'on dit quand on parle. Elle pose des questions, c'est-à-dire elle secoue les évidences.

Exercices 16-17

2. Les relations logiques

Nous proposons ici des méthodes permettant d'analyser les concepts et leurs relations mutuelles : méthode des couples conceptuels, théorie des jugements, étude des catégories, méthode du carré sémiotique.

1. Cf. en particulier, Heidegger, *Sein und Zeit* (1927), titres des § 29, 31, 34.
2. Pour cette thèse, cf. Gilles-Gaston Granger, *Pour la connaissance philosophique*, Paris, Odile Jacob, 1988.
3. Gilles Deleuze, *Le pli. Leibniz et le baroque*, Paris, Minuit, 1988, p. 5.
4. Leibniz, *Monadologie*, § 61.

2.1. Méthode des couples conceptuels

À bien y réfléchir, beaucoup de concepts philosophiques viennent par paire[1]. On peut tenter de les déterminer deux à deux : la nature appelle la culture, comme la matière la forme, la contrainte l'obligation, le mythos le logos, le fait le droit, etc.

La liste de ces paires peut être étendue : même/autre, culture/nature, nature/artifice, mâle/femelle, action/passion, forme/matière, profondeur/surface, âme/corps, raison/sensibilité, humain/animal, Apollon/Dionysos, ville/campagne, éternité/temps, substance/prédicat, phénomène/noumène, dedans/dehors, réel/pensée, concret/abstrait, sauvage/domestique, noyau/cytoplasme, positif/négatif, être/néant, vrai/faux, immanence/transcendance, faits/valeurs, apollinien/dionysiaque, etc.

Que sont ces couples ? Notre perplexité s'accroît encore si l'on considère qu'un même concept peut encore fonctionner dans des polarités avec plusieurs autres concepts. Par exemple, « vrai » fonctionne en paire avec « faux », mais aussi avec « vraisemblable » ou « probable ». Chacune de ces polarités dessine la carte des problèmes philosophiques liés au « vrai ».

Le premier travail philosophique consiste donc à s'accoutumer à ces articulations. Il faut travailler sur les concepts en déterminant lequel s'accompagne le plus souvent de tel autre, tenter de les relier, de les inscrire dans un réseau. Cette gymnastique se pratique à tout instant, et en particulier dans les lectures que vous pouvez faire.

Exercices 18 à 20

2.2. Théorie des jugements classiques

2.2.1. Quatre types de propositions

On peut analyser dans toute proposition sa *quantité* et sa *qualité*.

Concernant la quantité des propositions, on distingue d'abord les *universelles* (du type « tous les x sont y ») et les *particulières* (du type : « quelque x est y »). En réalité, dans le langage ordinaire, pour les universelles, on fait le plus souvent l'économie du « tous » et on dit par exemple « les x » tout en ayant en vue « tous les x ». De même, pour les particulières, on dit : « il y a des x » pour dire « il existe au moins un x qui », c'est-à-dire « quelque x ».

La théorie classique porte également attention à la *qualité* des propositions : c'est-à-dire qu'elle s'attache à déterminer si elles sont *affirmatives* ou *négatives*.

C'est pourquoi la logique classique distingue quatre types de propositions notés par les lettres AIEO, tirées des mots latins j'affirme, *AffIrmo* et je nie, *nEgO*[2].

1. Cf. notre *Cyborg Philosophie*, Paris, Le Seuil, 2011, p. 304-6 pour l'exposé sur les conséquences philosophiques du slash (noté par la barre oblique /).
2. Cf. la présentation dans Arnauld et Nicole, *La logique ou l'art de penser* (*Logique de Port Royal*), II, 3 : « Ce que c'est qu'une proposition ; des quatre sortes de propositions. » Sur l'opposition affirmation/négation, universel/singulier, cf. Aristote, *De l'interprétation*, chapitres 6 et 7.

Quantité \ Qualité	Affirmatif	Négatif
Universel	A : universels affirmatifs	E : universels négatifs
Particulier	I : particuliers affirmatifs	O : particuliers négatifs

Exercice 21

2.2.2. Théorie des syllogismes

La classification des quatre types de propositions forme la base de la théorie des « syllogismes ». Le terme « syllogisme » vient du mot grec qu'on a pu traduire *ratiocinatio* en latin, *raisonnement* en français : il désigne un raisonnement qui, partant de prémisses justes, garantit la validité de la conclusion. La théorie du syllogisme est l'art de distinguer les raisonnements valides des non valides : elle fut longtemps le cœur de toute la logique et donc d'une grande part de la philosophie. Sur le syllogisme, la référence incontournable est la partie de l'*Organon* (l'œuvre logique d'Aristote) intitulée *Premiers analytiques*. Par la suite, la théorie du syllogisme a constitué le cœur de la logique scolastique. Si vous lisez la *Critique de la raison pure*, vous vous apercevrez aisément que Kant conçoit encore un raisonnement (*ratiocinatio*) comme un syllogisme.

Un raisonnement valide permet de dire la chose suivante :

Si les prémisses sont vraies, alors la conclusion est vraie.

Mais il faut bien distinguer la vérité des propositions et la validité du raisonnement : il s'agit de deux problèmes indépendants.

Les auteurs de la *Logique de Port-Royal* soulignent que la théorie du syllogisme « est estimée la plus importante de la logique [scolastique] et c'est presque l'unique qu'on y traite avec quelque soin »[1]. Mais, suit un commentaire sévère : « Il y a sujet de douter si elle est aussi utile qu'on se l'imagine : la plupart des erreurs des hommes […] viennent bien plus de ce qu'ils raisonnent sur de faux principes que non pas de ce qu'ils raisonnent mal suivant leurs principes. » Pour les logiciens de Port-Royal, personne ne raisonne comme les logiciens dépeints par Ionesco[2]. Mais beaucoup en revanche font des raisonnements très solides à partir de prémisses qu'ils n'ont pas pris la peine de vérifier (« La philosophie est un art difficile », « Quito se trouve au Japon », etc.). Ainsi, on reproche souvent à la classification des propositions de n'avoir égard qu'à leur forme et non au caractère vrai ou faux des propositions que le raisonnement manipule.

Exercice 22

1. *Logique de Port-Royal*, introduction à III, « Du Raisonnement ».
2. Cf. Eugène Ionesco, *Rhinocéros*, acte I : « *Le Logicien*. — Voici donc un syllogisme exemplaire : le chat a quatre pattes. Isidore et Fricot ont chacun quatre pattes. Donc Isidore et Fricot sont des chats.
   Le vieux monsieur. — Mon chien aussi a quatre pattes.
   Le Logicien. — Alors c'est un chat. »

2.2.3. Vérité des propositions et Carré des contradictoires

La logique classique n'est cependant pas purement formelle. Ainsi, une opération couramment pratiquée sur les propositions consiste à les *convertir* en conservant leur valeur de vérité. La *conversion* d'une proposition de type « S est p » (le sujet S est le prédicat p) consiste à inverser les positions du sujet S et l'attribut p, *salva veritate*, c'est-à-dire : en conservant la vérité de la proposition.

Par ailleurs, on peut placer les quatre types de propositions dans un carré des contradictoires, en disposant les termes les plus généraux en haut :

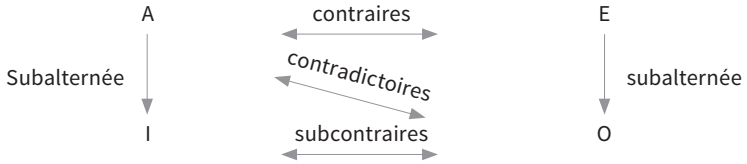

On distingue alors les propositions *contraires* A et E et les propositions *contradictoires* A et O. Les contraires A et E ne peuvent pas être vraies en même temps (elles ne sont pas compossibles) mais elles peuvent être fausses simultanément. Pour les contradictoires A et O, la vérité de l'une entraîne la fausseté de l'autre et réciproquement. La vérité de la proposition A entraîne celle de la subalternée I mais il n'en est pas de même de la fausseté.

D'où l'on déduit : si A est vraie, alors : E est nécessairement fausse, I est nécessairement vraie, O est nécessairement fausse.

Si A est fausse, alors : E est vraie ou fausse (indéterminée), I est vraie ou fausse (indéterminée), O est nécessairement vraie.

Exercice 23

2.3. L'étude des catégories

2.3.1. Les catégories d'Aristote

Parmi les nombreux concepts existant, vous prêterez une attention particulière à ceux qui ont été traités comme des « catégories ». La première liste des « catégories » a été donnée par Aristote. Les catégories logiques d'Aristote sont l'« inventaire des propriétés qu'un penseur grec jugeait prédicables d'un objet », c'est-à-dire la liste des concepts qui organisent l'expérience[1]. Aristote donne une liste de dix propriétés : une substance, une quantité (combien), une qualité (quel), une relation à quelque chose (relativement à quoi), un lieu (où), un temps (quand), une position (être en posture), une possession (être en état), une action (faire), une passion (subir)[2]. L'appréciation de la valeur de ces catégories a été diverse. Pour les auteurs de la *Logique de Port-Royal* (I, 3), ces catégories « dont on fait tant de mystère » sont « une chose de soi très peu utile », qui ne sert « guère à former le

1. Benveniste, « Catégories de pensée et catégories de langue » (1958), *op. cit.*, p. 65.
2. Aristote, *Catégories*, chapitre 4, 1 b 25.

jugement », mais qui souvent y nuit. En effet, ils reprochent à ces catégories d'être sans correspondant dans l'être et de n'avoir de fondement que dans l'imagination humaine : avec pour conséquence d'avoir le grave défaut d'accoutumer les étudiants à « se payer de mots ». Leibniz au contraire a pu reconnaître leur rôle fondamental de modèle, le *Muster-Rolle*, des catégories[1].

2.3.2. La table des jugements de Kant

Dans la *Critique de la raison pure*, Kant propose une table des jugements, d'où il déduit ensuite une table des catégories. Maîtriser ces outils, se familiariser avec eux, vous procure une cartographie utile des concepts à maîtriser et de leurs relations mutuelles. Il s'agit donc à la fois d'acquérir une terminologie (par exemple : qu'est-ce qui distingue l'assertorique du problématique ?) et des relations entre concepts (le champ conceptuel couvert par la modalité).

La table des jugements utilisée par Kant élargit la typologique classique (cf. *supra* 2.2.1) pour composer une table des catégories plus générale. Elle est construite à partir de quatre sommets, comportant trois rubriques chacun : soit douze types de jugements.

1. Quantité des jugements Universels Particuliers Singuliers	
2. Qualité Affirmatifs Négatifs Indéfinis	*3. Relation* Catégoriques Hypothétiques Disjonctifs
4. Modalité Problématiques Assertoriques Apodictiques	

Selon la *quantité*, aux jugements particuliers et universels de la logique classique, Kant ajoute une troisième catégorie : les jugements *singuliers* (cf. *infra*, exercice 24). Selon la *qualité*, la logique classique oppose les jugements affirmatifs et les jugements négatifs ; Kant leur adjoint les jugements *indéfinis*. Par exemple, dire « l'âme est non mortelle » situe l'âme dans l'ensemble indéterminé des objets non mortels (à l'inverse « l'âme est immortelle » la fait entrer dans l'ensemble cernable par la pensée des objets immortels). Selon la *relation*, les jugements *catégoriques* correspondent aux énoncés de la logique aristotélicienne du type « S est p » ; les jugements *hypothétiques* sont du type « p implique q, or p, alors

1. Leibniz à G. Wagner, *Philosophische Schriften*, t. VII, p. 517. Cité par Yvon Belaval, *Leibniz critique de Descartes*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des Idées (réédition Tel), 1960, p. 140.

q » (*modus ponens*), ou « p implique q, or non-q, alors non-p » (*modus tollens*) et les jugements *disjonctifs* sont du type « A est soit B soit C ». Dans la rubrique des *modalités*, les jugements *problématiques* marquent la possibilité ou l'impossibilité, les *assertoriques* se prononcent sur l'existence ou l'inexistence, et les *apodictiques* sur la nécessité ou l'impossibilité.

Exercice 24

2.3.3. La table des catégories de Kant

À la table des jugements, Kant fait correspondre une *déduction* des catégories, opposée au caractère *rhapsodique* de la liste d'Aristote[1]. La liste d'Aristote inclut l'espace (le lieu) et le temps, qui sont exclus par Kant. Les catégories kantiennes sont des concepts permettant de décrire l'ensemble des contenus d'expérience possibles. Elles sont la forme de l'expérience en général, ce qui signifie que je sais *a priori* de toute expérience possible qu'elle sera structurée selon les déterminations des catégories.

1. De la quantité Unité Pluralité Totalité	
2. De la qualité Réalité Négation Limitation	*3. De la relation* Inhérence et subsistance Causalité et dépendance Communauté
4. De la modalité Possibilité-impossibilité Existence-non existence Nécessité-contingence	

2.4. Le Carré sémiotique

Le carré sémiotique est un outil logique d'analyse des concepts proposé par le linguiste Greimas[2]. Outil d'invention, il permet de dépasser la simple opposition binaire et d'envisager d'autres possibilités logiques inhérentes à un concept. Dans son principe, le carré sémiotique repose sur une phrase de Destutt de Tracy : « Il faut bien se garder de croire que l'esprit qui invente marche au hasard. » La méthode du carré sémiotique repose en particulier sur l'idée qu'un concept est pris dans un système logique de contraintes, où il entre en relation avec d'autres notions, en particulier la notion *contraire* et la notion *contradictoire* (cf. *supra* 2.2.3). D'un point de vue logique, on dit que les deux notions contraires peuvent être fausses

1. Pierre Aubenque, *Le problème de l'être chez Aristote : essai sur la problématique aristotélicienne,* 6e éd., Paris, PUF, 2013, p. 185, suggère que la rhapsodie a de bonnes raisons chez Aristote.
2. Algirdas Julien Greimas, *Du sens, Essais sémiotiques*, Paris, Le Seuil, 1970.

en même temps, alors qu'entre deux contradictoires, on aura nécessairement des valeurs de vérité opposées : si l'une est vraie, l'autre est nécessairement fausse et vice versa. Chaque terme est en outre en relation avec son terme subalterné, avec lequel il entretient une relation d'implication.

Le carré sémiotique n'a pas sa place dans une dissertation mais c'est un outil heuristique : un instrument qui permet de cartographier un paysage conceptuel, de définir le contenu et les limites logiques d'une notion donnée. La forme générale du carré sémiotique se construit sur une double relation : entre particulier et universel, entre affirmation et négation[1].

S **Terme universel affirmatif**	Contraires	**-S** **Terme universel négatif**
Subalternée Relation d'implication	contradictoires	Subalternée Relation d'implication
Non (-S) **Particulier affirmatif**	subcontraires	**Non S** **Particulier négatif**

Un exemple classique d'application en anthropologie consiste à considérer S : les relations matrimoniales *prescrites* ou « amours conjugales ». Par opposition à ce terme, on trouvera son contraire, -S : les relations *interdites* comme l'inceste ou l'homosexualité. Non (-S) désignera les relations *non interdites* : l'adultère de l'homme. Le terme contradictoire, Non S, désignera les relations *non prescrites* comme l'adultère de la femme.

Un autre exemple classique consiste à tracer le carré des modalités d'après le traité *De l'interprétation* d'Aristote[2].

Il est **nécessaire** que cela soit	Contraires (incompatibilité)	Il est **impossible** que cela soit
Subalterne (ou implication)	Relation des contradictoires (ou alternative)	Subalterne (ou implication)
Il est **possible** que cela soit Ou Il est **contingent** que cela soit	Subcontraires ou disjonction	Il est **possible** que cela ne soit pas Ou Il est **contingent** que cela soit, ou pas

Exercices 25-26

1. Cf. Robert Blanché, *Structures intellectuelles. Essai sur l'organisation systématique des concepts*, Paris, Vrin, 1966, p. 23.
2. Cf. Aristote, *De l'interprétation*, chapitre 9 et R. Blanché, *op. cit.*, chapitre VI.